

INSULTES, MENACES ET VIOLENCES : 15 ANS ET DEJA UN BEL AVENIR !

Le 02/07/2026

Hier, lors de l'annonce d'un **non-maintien en détention** d'un mineur de **15 ans**, un agent lui fait remarquer les inscriptions qu'il vient de réaliser sur les murs de sa cellule.

La réaction est immédiate. Le détenu s'emporte et invective l'agent :

« Ferme ta gueule ! Ferme ta gueule ! Toi avec les yeux bleus, je t'encule ! »

Malgré l'intervention de plusieurs collègues pour tenter d'apaiser la situation, le détenu poursuit ses insultes, refuse tout dialogue et bouscule les personnels, tente de donner un coup à un agent.

Alertés, l'Officier de bâtiment et la gradée interviennent rapidement. L'Officier tente de raisonner le détenu, mais celui-ci redouble d'agressivité :

« Qu'est-ce que tu as, toi ? Ferme ta gueule ! Tu crois que tu me fais peur ? Vas-y, viens ! »

Le détenu bouscule une nouvelle fois un agent tout en poursuivant ses provocations :

« Je vous baise tous ! Vous pensez que vous me faites peur ? Je suis intouchable, j'ai 15 ans ! Vous ne pouvez rien me faire bande de pute ! Sans ton uniforme ne t'es rien, t'es une merde !!!

Face à cette violence verbale et physique, **les personnels font preuve d'un sang-froid exemplaire**. Sans jamais céder aux provocations, ils maîtrisent le détenu sur son lit. Malgré cela, le mineur continue d'insulter et de provoquer les agents.

Le détenu est ensuite conduit jusqu'au greffe accompagné de l'Adjoint chef de détention, de l'Officier de bâtiment, ainsi que de la gradée dans des conditions garantissant la sécurité de tous.

À l'issue de l'intervention, la Directrice, responsable du secteur, s'est rendue auprès des personnels afin de leur témoigner son soutien.

L'UFAP UNSa Justice condamne avec la plus grande fermeté ces faits inadmissibles,

L'UFAP UNSa Justice tient à saluer **le professionnalisme, le sang-froid et la cohésion des agents**, qui ont géré cette intervention avec maîtrise et discernement, sans jamais répondre aux provocations.

L'UFAP UNSa Justice salue l'Adjoint au Chef de détention pour son engagement aux côtés des personnels ainsi que la Directrice du secteur pour son soutien immédiat aux agents.

Pour le Bureau local

